

Liberté Égalité Fraternité







Le calendrier 2022 en 3 étapes



1

Début Nov. 2021 → Janvier 2022 Je m'informe & découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE → JANVIER

Je prépare mon projet d'orientation:

- Je consulte les sites Terminales2021-2022.fr et Parcoursup.fr
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la **1**^{re} **semaine de l'orientation** dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

21 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2022 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur Parcoursup.fr
- Je consulte le moteur de recherche des formations 2022 : plus de 19 500 formations sont proposées. Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'examen des vœux, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels et les frais de formation.



Avez-vous pensé à l'apprentissage?
Plus de 6000 formations sont disponibles sur Parcoursup

DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma fiche de dialogue.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.







Les formations accessibles sur Parcoursup

Plus de 19 500 formations dispensant de diplômes reconnus par l'Etat, y compris des formations en apprentissage, sont disponibles via le moteur de recherche de formation :

- Des formations non sélectives
- Des formations sélectives





Les nouvelles formations accessibles depuis la rentrée 2021

- Les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV)
- Les bachelors universitaires technologiques (BUT)
- Les classes préparatoires (CPGE)
- Les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE)
- Et aussi des bachelors, des formations en apprentissage, etc...

Retrouvez toutes les infos sur ces formations sur Terminales2020-2021.fr et Parcoursup.fr

14/03/2022

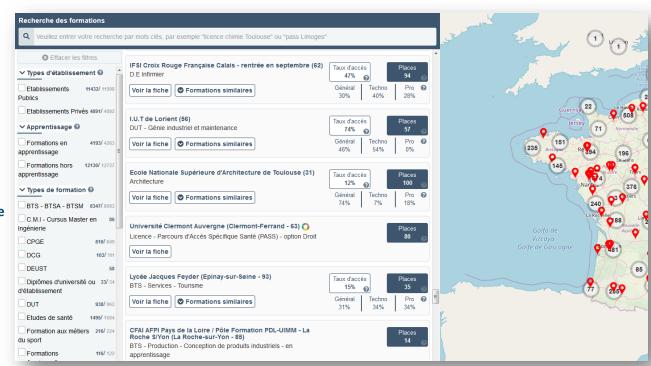




Consulter les résultats de recherche

Pour chaque formation trouvée :

- > Le **nombre de places** disponibles en 2022 (visible à partir du 20 janvier 2021)
- > Le taux d'accès en 2021, c'est à dire la proportion de candidats ayant reçu une proposition d'admission en phase principale
- > Le pourcentage de candidats admis selon le type de baccalauréat en 2021
- > Des **suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix
- Un lien pour accéder à la fiche détaillée de la formation



14/03/2022





Consulter la fiche de présentation d'une formation

- La formation
- Les connaissances et compétences attendues
- Les critères généraux d'examen des vœux
- Les débouchés
- Les contacts des référents de la formation
- Les dates des Journées portes ouvertes ou journées d'immersion
- · Les chiffres clés

2

20 Janvier 2022 → 29 Mars 2022 → 7 Avril 2022 Je m'inscris pour formuler mes voeux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2º TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 20 JANVIER AU 29 MARS

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sousvoeux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Mardi 29 mars 2022 : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 7 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et confirmer chacun de mes vœux.

FÉVRIER - MARS

2º conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur <u>Parcoursup</u> pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.





S'inscrire sur Parcoursup

- > Une adresse mail valide et consulter régulièrement
- > L'INE

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.





Formuler des vœux sur Parcoursup

- > Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage
- > Pour des formations sélectives
- > Des vœux motivés
- > Des vœux non classés

Conseil Parcoursup : diversifiez vos vœux et évitez de n'en formuler qu'un seul (en 2021, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne).





Focus sur les vœux multiples (1/3)

- > Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires
- > Un vœu multiple compte pour un vœu parmi les 10 vœux possibles
- > Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.

<u>A noter</u> : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.





Focus sur les vœux multiples (2/3)

Les formations dont <u>le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple</u> dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- Les BTS et les BUT
- Les DN MADE
- Les DCG
- Les classes prépas CPGE





Focus sur les vœux multiples (3/3)

Les formations dont <u>le nombre de sous-vœux n'est pas limité :</u>

- Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management regroupées en réseau sur concours commun
- Le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et Sciences Po / IEP Paris
- Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en lle-de-France
- Le concours commun des écoles nationales vétérinaires





Focus sur le secteur géographique

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- pas de secteur géographique.
- > Pour les formations non-sélectives (licences, PASS)

Priorité au secteur géographique (généralement l'académie)

Aucune distinction entre les 3 académies d'ile de France





Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

- > Compléter leur dossier :
 - projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
 - rubrique « préférence et autres projets »
 - pièces complémentaires demandées par certaines formations
 - rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)
- > Confirmer chacun de leurs vœux

Un vœu non confirmé avant le 7 avril 2022 (23h59 - heure de Paris) ne sera pas examiné par la formation





La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec bienveillance et confiance dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une fiche Avenir est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement pour chaque vœu
- La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier à partir du 2 juin 2022.





Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

- > le projet de formation motivé
- > les pièces complémentaires
- >la rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée
- > la fiche Avenir renseignée par le lycée

- > Bulletins scolaires et notes du baccalauréat :
 - •Année de première : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français
 - •Année de terminale : bulletins scolaires (1er et 2e trimestres ou 1er semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale

= un baccalauréat mieux valorisé

2 Juin 2022 → 15 Juillet 2022 Je reçois les réponses des formations & je décide

JEUDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

MARDI 5 JUILLET



Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

VENDREDI 15 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

JEUDI 23 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 14 septembre, je peux formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.

À PARTIR DU 1er JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).









La commission d'examen des vœux

- > Au sein de chaque formation, une commission d'examen des vœux, (référent pédagogique et professeurs) chargée de définir les modalités et les critères généraux d'examen des candidatures et d'examiner les candidatures
- > Les critères généraux d'examen des vœux précisés sur chaque fiche de formation Parcoursup en amont de la procédure pour aider les candidats à s'orienter
- > En fin de procédure, le bilan de l'examen des vœux de chaque formation est publié chaque année sur la plateforme Parcoursup





Les principes de l'admission

Les modalités de l'examen des vœux sont affichées aux candidats

Dans les formations sélectives (classe prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont connus des candidats.

Dans les formations non sélectives (licences et PASS)

Un lycéen peut accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite 4/03/2022 20





La phase d'admission principale du 2 juin au 15 juillet 2022

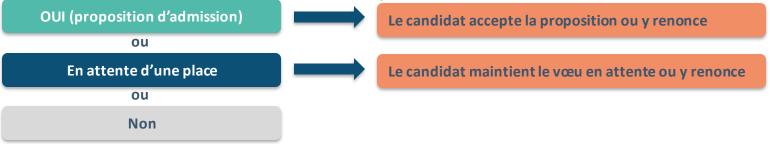
- > Une réponse pour chaque voeu à partir du 2 juin 2022
- > Réception des propositions d'admission au fur et à mesure et en continu
- > L'élève peut recevoir ,:
 - > 1 ou plusieurs propositions d'admission
 - > Aucune proposition
 - > Etre en attente sur un ou plusieurs voeux
- > Réponse obligatoire pour chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans leur dossier.
- > Candidats en liste d'attente : indicateurs disponibles



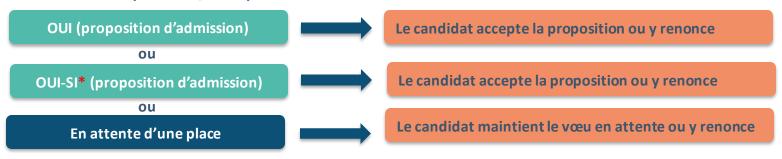


Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PASS)



^{*} Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)





Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/3)

Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

- Propositions reçues le 2 juin 2022 : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)
- Propositions reçues à partir du 3 juin 2022 : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

A savoir:

- Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.
- Si le candidat ne répond pas dans les délais, la proposition d'admission est supprimée

14/03/2022





L'inscription administrative dans la formation choisie

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat, le lycéen procède à son inscription administrative.

Directement auprès de l'établissement choisi et non sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement







- > Prendre connaissance du calendrier 2022, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- Ne pas attendre la dernière minute pour préparer son projet d'orientation : explorer le moteur de recherche des formations, consulter les fiches des formations qui vous intéressent
- > Echanger au sein de votre lycée et profiter des opportunités de rencontres avec les enseignants et responsables du supérieur : salons d'orientation, Lives Parcoursup, journées portes ouvertes
- > Préparer les éléments pour créer votre dossier Parcoursup à compter du 20 janvier et veiller à renseigner les coordonnées de vos représentants légaux pour qu'ils puissent suivre votre dossier
- > Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, pensez à diversifier vos vœux en consultant les informations disponibles sur Parcoursup.fr et évitez de ne formuler qu'un seul vœu





Des services disponibles tout au long de la procédure

- > Le numéro vert : 0 800 400 070 (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur Parcoursup.fr)
- > La messagerie contact depuis le dossier candidat
- > Les réseaux sociaux pour rester informé :



@Parcoursup_info



@Parcoursupinfo